



## EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°19/2024

DATE DE CONVOCATION 26/11/2024	L'an deux mille vingt quatre <b>Le 05 décembre à dix-neuf heures et trente minutes</b>
DATE D’AFFICHAGE 26/11/2024	Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : Monsieur Denis SARGERET
Nombre de CONSEILLERS  En exercice : 11  Présents : 10  Absent : 01  Votants : 10	<b>Étaient présents</b> : DUCHESNE Alix, PETITHOMME Stéphane, PIERRE Denis, SARGERET Denis, SARGERET Laurent, ETHUIN Sophie, GINOUX Frédéric, AUBERT Didier, MAHIEUX Mélissa, LINSTER Myriam  <b>Absent</b> : ROLLAND Sébastien  Formant la majorité des membres en exercice.
Délibération n°19  Objet :  Demande de prêt auprès du crédit agricole	<b>Vu</b> le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2337-3, L.2121-29,  <b>Vu</b> le budget primitif voté par délibération 06/2024 du 15 avril 2024 et notamment l’inscription de 120 000 euros au chapitre 16 en recette d’investissement,  <b>Considérant</b> que le programme d’investissement de l’année 2024 fait considérablement diminuer la capacité de couverture, monsieur le maire expose la nécessité de recourir à un prêt  <b>Considérant</b> le temps d’instruction des dossiers de demandes de versements de subventions auprès du Conseil Départemental et de la Région  Après avoir pris connaissance des différentes propositions, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition du Crédit Agricole Ile de France, à savoir :

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE



"VEXIN FRANÇAIS"  
MAIRIE de THÉMERICOURT  
95450




Envoyé en préfecture le 20/01/2025

Reçu en préfecture le 20/01/2025

Publié le 20/01/2025

ID : 095-219506102-20241205-19\_2024-DE



	<p>Prêt Moyen-long Terme à taux fixe</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Montant du Prêt : <b>120.000 €</b></li><li>- Taux : <b>3,33%</b> sur une durée de <b>15 ans</b></li><li>- Base de calcul des intérêts : <b>360/360</b></li><li>- Amortissement : <b>progressif</b> du capital (=échéances <b>constantes</b>)</li><li>- Périodicité de remboursement retenue : <b>annuelle</b>,</li><li>- Mobilisation des fonds : déblocage intégral et irrévocable en un ou plusieurs tirages <b>dans</b> les 3 mois suivant l'édition des contrats,</li><li>- Remboursement anticipé possible aux dates d'échéances, minimum 20% du capital restant dû, contre paiement d'une indemnité correspondant à 6 mois d'intérêts,</li><li>- Commission d'engagement (Frais de dossier) : <b>0,15%</b> du montant de la convention, soit <b>180 €</b>,</li><li>- Classification Gissler : <b>1 A.</b></li></ul> <p>Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au <b>vote à main levée</b> à la demande de la majorité des conseillers :</p> <p>Décide à l'unanimité de contracter un emprunt auprès du crédit agricole dans les conditions listées ci-dessous</p> <p>Autorise à l'unanimité le maire à procéder à toutes les formalités et à signer tout document nécessaire à la mise en place de ce prêt.</p>
	<p>Fait à Théméricourt, le 17 décembre 2024 EXTRAIT CERTIFIE CONFORME</p>
<p>CACHET</p> 	<p>Le maire</p>  <p>Denis SARGERET Secrétaire de séance</p>  <p>Alix DUCHESNE</p>

Mairie de Théméricourt – 3 rue Achim d'Abos – 95450 Théméricourt

Téléphone : 01 30 39 20 62 / Fax : 09 67 37 20 62

E-mail : [mairie@themericourt.fr](mailto:mairie@themericourt.fr) - Siret : 21950610200017

Horaires d'ouverture au public : lundi 18h00 - 20h00 et le vendredi 09h00 - 12h00